



Conférence de presse ORAMA - 9 septembre 2008

Fiche 4

LA LOI DE FINANCES ET LA DIRECTIVE ENERGIES RENOUVELABLES, DES ECHEANCES IMPORTANTES POUR LES BIOCARBURANTS

A la veille d'échéances politiques importantes pour les biocarburants en France et dans l'Union européenne -à Paris, fixation du niveau d'exonération de la Taxe Intérieure sur la Consommation (TIC ; ex-TIPP) ; à Bruxelles, adoption du projet de directive sur la promotion des énergies renouvelables), **ORAMA souhaite rappeler ses positions :**

1) Une politique fiscale incitative doit être maintenue en matière de biocarburants

La politique engagée depuis 2004 par le gouvernement français pour le développement des biocarburants montre plus que jamais sa pertinence dans le contexte actuel, où les limites de l'économie pétrolière et les conséquences du réchauffement climatiques se font sentir de manière plus vive.

En réponse aux objectifs d'incorporation de biocarburants fixés par le gouvernement¹, les filières françaises de production de biocarburants ont investi près de 2 milliards d'euro dans la construction d'une dizaine de nouvelles usines. Elles l'ont fait dans le cadre des agréments accordés pour la construction de ces usines et sur la base des exonérations fiscales qu'ils induisaient.

A l'occasion du prochain débat sur le projet de Loi de Finances pour 2009 et sur les orientations budgétaires pour les trois prochaines années, ces exonérations fiscales pourraient se trouver largement remises en cause. ORAMA insiste sur le besoin qu'ont les filières Biocarburants d'une politique suivie et cohérente pour leur équilibre économique et pour leur développement.

Les externalités positives dues à l'usage des biocarburants, ainsi que les prélèvements obligatoires générés par leur production -ils compensent substantiellement la perte de recettes liée aux exonérations- justifient pleinement que s'applique aux biocarburants une fiscalité véritablement incitative. En outre, cette dernière permet de lutter contre les insuffisances de protection douanière et les distorsions de concurrence à l'importation².

¹ 5,75% en 2008 et 7% en 2010, ce qui implique que les spécifications des carburants actuels soient revues pour être en cohérence avec ces objectifs

² cas du biodiesel B 99 américain soutenu à hauteur de 250 \$/tonne et des produits argentins qui bénéficient de taxes différentielles à l'export

Les enjeux du développement des biocarburants (rappel)

Le développement des biocarburants répond à **quatre enjeux majeurs et stratégiques** pour la France et l'UE :

Les biocarburants permettent, avec les autres énergies alternatives, de renforcer la sécurité des approvisionnements énergétiques de l'UE, ce qui est une nécessité pour économique, politiques et géostratégique. L'UE est déjà le 1^{er} importateur et le 2nd consommateur d'énergie dans le monde. Spécifiquement, le secteur du transport dépend quasiment exclusivement (98%) du pétrole, ressource énergétique fossile pour laquelle les sources d'approvisionnement sont les moins nombreuses et dont l'UE dispose le moins.

Les biocarburants sont l'une des rares solutions pour réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports. Ce secteur est déjà responsable de près un tiers des émissions de CO2 dans l'UE et ses émissions croissent à un rythme plus rapide que dans les autres secteurs : sur la base des tendances actuelles, le secteur des transports compterait pour plus de 60% dans l'augmentation des émissions de CO2 de l'UE entre 2005 et 2020.

La production de biocarburants génère des coproduits riches en protéines qui sont utilisés en alimentation animale et qui viennent réduire la dépendance protéique de l'UE. Ces coproduits contribuent à réduire la forte dépendance de l'U.E. vis-à-vis des importations d'aliments pour animaux (l'UE importe 70% de ses besoins en protéines pour l'alimentation animale, majoritairement sous forme de graines et tourteaux de soja).

Enfin, la production de biocarburants soutient l'emploi dans les zones rurales, où le besoin d'activités économiques est fort, en permettant la création de milliers d'emplois (directs et indirects) en zones rurales.